

Décision Générale colonial

Décision n° 252 concernant les Ministères.

n° 252

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 29 février 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trente jours est accordée, pour compter du 1er mars 1960 à M. Al Bobeh, planton du cadre local de 2e classe, 2e échelon, en service au Ministère des Affaires Intérieures, Cercle d'Ali-Sabieh, pour en jouir en Ethiopie. Les frais de transport sont à la charge de l'intéressé.